

## Communiqué de presse

(p.1/1)

26 octobre 2007 N° 52 – 2007

Pour toute information complémentaire, contacter :

Beat W. Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Directeur de la Communication

Marco Circelli +33 (0)1 46 98 72 17

Directeur des Relations Investisseurs

## SCOR a engagé une procédure d'annulation des actions restantes de SCOR Holding (Switzerland) SA

SCOR SE annonce avoir engagé, le 25 octobre 2007, une procédure d'annulation des actions SCOR Holding (Switzerland) SA non encore détenues par le Groupe SCOR conformément à l'article 33 de la Loi fédérale suisse sur les Bourses et le commerce des valeurs mobilières.

\* \* \*

## Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294, tel que mis à jour par la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183, décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle 92074 Paris La Défense Cdx France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00 Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

Fax + 33 (0) 1 4/ 6/ 04 09 www.scor.com RCS Nanterre B 562 033 357 Siret 562 033 357 00020 Société Européenne au Capital de 1 439 335 470,20 Euros